

Le Scot décide du paysage de demain

Les élus de Yon et Vie doivent élaborer un schéma de cohérence territoriale. Un projet d'aménagement et de développement durable qui va engager le pays pour plusieurs décennies.

Le Scot, c'est quoi ?

Document d'aménagement s'étendant sur les moyens et long termes, le Schéma de cohérence territoriale (Scot) vise une organisation et une mise en valeur du patrimoine naturel et du bâti, en mettant l'accent sur les éléments qui vont donner une cohérence au territoire.

Élaboré par un ou plusieurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre (communautés de communes, communautés d'agglomération), il est mis en œuvre par un syndicat mixte de pays. Il doit couvrir un territoire continu et sans enclaves en vue d'une coopération renforcée des collectivités territoriales sur ce territoire pour leur développement durable.

Les objectifs d'un schéma de cohérence territoriale sont fixés dans l'article L.121-1 du code de l'urbanisme : équilibre ; renouvellement urbain ; gestion économe des sols ; mixité sociale ; préservation de l'environnement.

Le Scot, c'est qui ?

Chez nous, le Scot se joue à l'échelle du pays Yon et Vie. Ce syndicat mixte, présidé par Jacques Auxiette, regroupe les 23 communes de La Roche agglomé-

ration et de la communauté de communes Vie et Boulogne.

Ce territoire, sur lequel s'effectuent 417000 déplacements quotidiens, s'étale sur 82 900 hectares, compte 121000 habitants (19% de la population de Vendée), 54250 logements et 61500 emplois (24% de la Vendée).

A elle seule, La Roche pèse 44% de la population et 67% des emplois du pays.

Le Scot c'est quand ?

Fin 2013, le pays Yon et Vie aura élaboré la trame du projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Il sera débattu à l'été 2014. Le Scot sera arrêté début 2015. A l'été, suivra une enquête publique pour une approbation souhaitée fin 2015.

Quel diagnostic ?

Le travail a été mené par un groupe d'une trentaine de personnes, élues, représentantes du conseil de développement ou partenaires extérieurs. Leur diagnostic met en avant un territoire dynamique. Dynamique démographique (+1,5% depuis 1999) avec un solde migratoire très favorable ; dynamique économique avec une forte concentration d'emplois. Avec 90% d'espaces naturels et agricoles, le cadre de vie est jugé de qualité.

Le pays, qui pourrait compter jusqu'à 151000 habitants en 2030, a de nombreux défis à relever. Se posent les questions de la diversité du logement, de l'économie de l'espace, de la maîtrise de

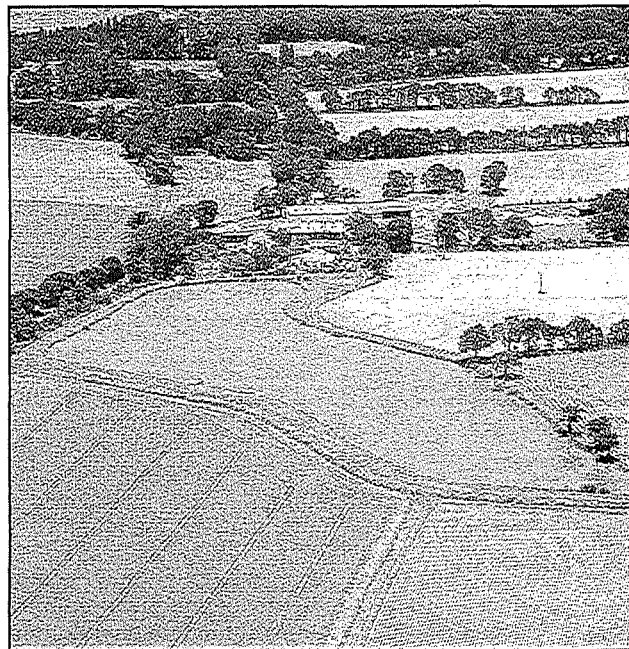
l'eau, de l'accès à l'emploi.

Autre enjeu : celui des déplacements. Ils pourraient passer de 417000 par jour à 517000 en 2030. Si le maillage routier est suffisant, marche, vélo et train (1 habitant sur 2 et 20% des surfaces urbanisables sont à moins de 3 km d'une gare) sont autant de pistes de développement.

Quelles pistes ?

Le pays Yon et Vie a identifié les premiers enjeux : préserver les ressources naturelles (tous les bocages, l'eau) ; maintenir l'équilibre entre les espaces urbains et naturels (revaloriser les bourgs, stopper la consommation d'espaces) ; accompagner la croissance démographique ; permettre le développement de l'emploi sur tout le territoire (rapprocher emplois et habitat) ; permettre la mobilité de tous (une vie à courte distance dans un territoire relié et accessible) et structurer le territoire en affirmant le système urbain et rural.

Manuel Rodriguez



A travers le Schéma de cohérence territoriale, les élus ont entre leurs mains le devenir de nos paysages.

«Que la campagne reste la campagne»

Valérie Jousseaume est maître de conférence à l'institut de géographie et d'aménagement de l'université de Nantes. Son intervention devant les élus portait sur le cadre de vie, élément fondamental de la compétitivité des territoires à venir. « Dans quel paysage a-t-on envie de vivre ? interroge la géographe. Ce n'est pas une question de décoration, mais un élément de croissance et de développement. »

Selon elle, l'idéal de l'habitat, aujourd'hui, se résume dans le jardin, la terrasse, le barbecue et la piscine. « On est passé du règne de l'abondance à celui de la modernité. Maintenant, c'est l'imaginaire du tourisme qui prime. Les gens aiment se sentir en vacances tout le temps. »

Et tout semble réuni, ici, pour réussir un territoire cohérent. « La Vendée fait rêver les 3/4 de la France. Elle a des capacités productives énormes et un cadre de vie conforme au champ du tourisme. » Mieux, La Roche « est un atout pour la croissance, le moteur économique du pays. Elle doit être dense, tertiaire et culturelle, avant-gardiste, chic et branchée ». Il faut que « la ville reste la ville et que la campagne reste la campagne », insiste Valérie Jousseaume avant de livrer un conseil aux élus : « Ne faites plus de zonage. Une juxtaposition de projets ne crée pas un territoire. »